

l'1-9^e) Ratification de la convention passée avec M. Michel CAMBOUT, Gémètre Expert, pour l'établissement du dossier d'études relatif à l'adduction d'eau de la Bretagne.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Messieurs, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien ratifier la convention que j'ai dû passer avec M. Michel CAMBOUT, Gémètre Expert, relative à la préparation du dossier d'études concernant l'adduction d'eau de la Bretagne.

La dépense sera imputable au chapitre 902 - article 2103-19 "Adduction d'eau de la Bretagne".

Messieurs et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*Opportunité de l'affaire
p. Paris et p. le conseil
de la région de la Bretagne
p. la région de la Bretagne
p. la région de la Bretagne
p. la région de la Bretagne*